

COMPTE - RENDU

Réunion de Bureau de la Maison de l'architecture Languedoc-Roussillon. Association Loi 1901

Maison de l'architecture LR – Salle de Réunion – 13 mai 2011 à 9h30 – 12h15.

Présents :

Monsieur Patrick Genet	Vice Président de la M'aLR,
Madame Martine Lieutaud	Vice Présidente de la M'aLR,
Monsieur Aymeric Delassus	Trésorier de la M'aLR
Monsieur Cyril Outrebon	Secrétaire de la M'aLR
Monsieur André Begon	Prescripteur, Société Weber
	Membre du CA de la M'aLR
Monsieur Laurent Heulot	Directeur de l'ENSAM
	Membre du CA de la M'aLR
Monsieur Mael Le Roux	Président d'A2H
Julie Marchand	Chargée de mission M'aLR
Amandine Séchère	Stagiaire M'aLR
Ornella Pavani	Stagiaire M'aLR

Excusés :

Monsieur Laurent Dufoix	Président de la M'aLR
-------------------------	-----------------------

OBJET :

La réunion de ce jour traite dans un premier temps du fonctionnement de la M'aLR avec le remplacement de Julie Marchand durant son congé maternité, de la politique des partenariats industriels avec l'organisation des prochaines soirées et de la programmation juin – juillet – août 2011.

La préparation de l'Assemblée Générale du 7 juillet est également abordée avec le bilan des projets en cours et des actions clôturées en 2010, la proposition des projets à venir en 2012 et la Biennale de l'architecture de Strasbourg, prévue par le Réseau des M'a, en juin 2012.

Ensuite, le bureau s'intéresse à la convention – cadre ENSAM – M'aLR et à la convention spécifique pour l'action du Mobil hand.

Enfin, la discussion se termine par la représentation de la M'aLR à l'APULR, au Club de la Presse et chez les autres structures partenaires, ainsi que par l'analyse de questions diverses.

DISCUSSION :

1) Sur le fonctionnement de la structure :

a) Remplacement de Julie Marchand – Congés maternité :

Trois candidatures spontanées ont été reçues par la M'aLR. Deux propositions ont été retenues. Celle d'Eloïse Morel a été choisie. Eloïse a déjà effectué un stage de longue durée au sein de la M'aLR et a été impliquée dans le suivi des différents projets. Julie Marchand part en congé maternité le 31 juillet 2011 et reviendra en poste le 2 janvier 2012. Le contrat d'Eloïse Morel doit comprendre l'ensemble de cette période, ainsi qu'une période de formation avant le début de sa prise de fonction (courant des mois de juin et de juillet) et une période de passage de relais pour informer Julie Marchand de l'avancée des actions lorsqu'elle reprendra son poste.

Aymeric Delassus se demande si la M'aLR aura les moyens de financer les périodes de formation et de passage de relais durant le contrat d'Eloise Morel. Il sollicite, via Julie Marchand, KPMG, en charge de la rédaction des contrats, afin que ce dernier affine cette question.

b) Politique des adhérents et des chefs de projets – Fonctionnement structurel

Cyril Outrebon fait remarquer qu'il existe un désinvestissement des bénévoles, notamment pour la prise en charge des soirées à Montpellier. Il faut donc donner envie aux partenaires industriels de rester soutien de l'association. Pour cela il faut développer la lisibilité de la M'aLR. Aymeric Delassus ajoute que certains membres du bureau ne connaissent pas les différents chefs de projets. Julie Marchand explique qu'il est souvent nécessaire de reprendre en main les projets car certaines subventions peuvent être refusées à la M'aLR. En effet, il y a un manque de bénévoles, les projets sont imaginés mais peu veulent s'investir ou alors il y a des démissions car cela demande une trop grande charge de travail.

Aymeric Delassus rebondit en expliquant que la M'aLR a un problème de crédibilité – la M'aLR souhaite atteindre un niveau de financement avec ses futurs projets – très loin d'être atteint aujourd'hui, mais il y a également un problème de fond. En effet, la M'aLR a des comptes à rendre envers ses partenaires financiers, publics ou privés, et les élus ne sont pas en mesure de savoir comment les projets avancent. Aymeric Delassus propose donc de mettre en place des procédures, un protocole car il y a trop d'enjeux financiers. Par ailleurs, le bureau a été nommé et non élu par les membres de la M'aLR, en AG, il y a donc un problème de lisibilité car les adhérents ne connaissent pas les membres du bureau.

Aymeric Delassus propose donc de remettre les choses à plat et de redéfinir les règles et les principes de la M'aLR au niveau de ses objectifs, de sa transparence et de ses finalités. Une prochaine réunion de Bureau, le 17 juin, sera consacrée à préciser les choses .

c) Programmation Juin – Juillet – Aout 2011 / Politique des partenariats industriels :

André Begon propose l'organisation de 8 évènements annuels pour la mise en place de partenariats industriels durables.

Il propose de créer un évènement festif sur le thème du métal. Le métallier Pascal Lacosta propose de mettre à disposition son usine à Nîmes. L'objectif serait de mettre en place une visite des ateliers (par groupe de 10 personnes) pour montrer la façon de travailler la métallurgie, puis un apéritif et pour terminer un repas.

Il serait intéressant de renouveler ces actions à Montpellier également, car la majorité des adhérents résident dans cette ville et cela leur permettrait de se réinvestir au sein de la M'aLR. Il faudrait également impliquer les sociétés susceptibles de devenir des partenaires de la M'aLR en 2012 en les invitant à ces soirées.

Le bureau tombe d'accord pour faire cet évènement le 30 juin 2011. André Begon et Julie Marchand seront responsables de l'organisation de la soirée.

Un autre évènement autour de la pierre est également programmé à l'automne 2011, sur l'initiative d'André Begon et d'un de ses amis, géographe, Albert Odouart, qui œuvre pour la valorisation de la pierre auprès du Ministère de la Culture. Aymeric Delassus propose d'amplifier le projet en organisant une journée entière festive autour de ce thème. André Begon signale le réseau qu'il tisse pour l'organisation de cet évènement avec l'école de Volvic, les carrières de Provence, la CAPEB... Julie Marchand rappelle les propositions de la communauté de communes de Vers-Pont-du-Gard sur cette thématique et la rencontre avec les carriers, il y a un an. (cf. CR dédié). Le but étant d'intéresser les architectes et le grand public à l'emploi de la pierre dans l'architecture contemporaine, d'impliquer les métiers, les carriers. Le site du Pont du Gard est envisagé car il peut contenir un grand nombre de personnes et organise déjà la semaine de la pierre (fin octobre 2011).

Il faudrait aussi impliquer les écoles d'Avignon et d'Uzès, ainsi que Terra incognita, pour que des formateurs puissent intervenir lors de cette journée. L'objectif de cette soirée est de se faire rencontrer les différents départements, afin des créer un phénomène fédérateur.

André Begon et Cyril Outrebon demandent qu'une prochaine réunion de coordination des propositions de préparation et de coordination soient faites. Aymeric Delassus contacte Paolo Toeschi, Directeur du site du Pont du Gard. Une date de coordination de cet évènement sera alors fixée.

2) Préparation de l'Assemblée Générale du 7 Juillet :

a) Bilan des projets en cours en 2011 et des actions clôturées en 2010 :

À la demande des élus, Julie Marchand liste les projets, concrets et exploitables en terme de public, en 2011 :

- L'exposition 40 ans d'architecture remarquable en Languedoc-Roussillon
- L'ouvrage de la Ville de Montpellier
- L'exposition AJAP 2009-2010
- La sensibilisation en milieu scolaire

Toutes les actions 2010 sont clôturées à l'équilibre, ce qui est volontaire quant à l'utilisation de fonds publics en association loi 1901.

Puis, les élus pointent les difficultés action par action et analysent les résultats comptables :

- **Ouvrage Ville de Montpellier :** L'action est une prestation et donc largement en bénéfice. En terme de contenu, il reste à refaire le chapitre 5, pour lequel les services de la Ville doivent fournir des éléments. Ce projet permettrait à la M'aLR de proposer les savoir-faire acquis durant la réalisation du projet, pour la réalisation d'autres ouvrages pour d'autres collectivités. Un bilan qualitatif a été établi par Laurent Dufoix, Martine Lieutaud et Julie Marchand pour éviter les écueils identiques à l'avenir (délai repoussé, modification de commande...).
- **Places du Sud :** L'action est limitée financièrement. L'appel d'offres des prestations de rédaction et de scénographie a été lancé. Les réponses sont à prévoir début juin. Le budget prévoit leur rémunération mais pas la fabrication de l'exposition, qui devra être estimée et concrétisée pour 2012.
- **L'exposition 40 ans d'architecture remarquable :** La production d'un film est en cours. Le chef de projet a émis une volonté de mettre en ligne les interviews des architectes, car il existe un manque de ce format vidéo sur Internet et en particulier pour la documentation des étudiants d'écoles d'architecture. Ornella Pavani, stagiaire jusqu'au 31 juillet réalisera des supports pédagogiques adaptés de l'exposition pour la prochaine inauguration de l'exposition du 12 au 25 septembre 2011 à la Grande-Motte.
- **Les travaux de recherche Carlier :** Le projet avance bien, mais il manque en 2011, la subvention sollicitée auprès de l'Ordre des Architectes. Aymeric Delassus précise qu'une présentation du sujet est nécessaire devant les conseillers. Julie Marchand propose d'intervenir lors du prochain conseil de juillet pour présenter le projet
- **Les itinéraires d'architecture contemporaine :**

Le projet avance maintenant à son rythme de croisière.

Aymeric Delassus émet des observations sur le déroulement de ce projet .

Sensibilisation scolaire : Le projet se déroule très bien. La M'aLR est en attente des budgets DRAC LR et CROA LR quasi garantis par les deux organismes, l'implication de ces deux partenaires sur ce sujet n'étant plus à démontrer.

- **Base de données :** 20% du budget a été supprimé par le CNOA, faute d'avancement du projet. Les architectes ne font pas assez de retours sur le recensement et le réseau de la M'a devrait plus communiquer autour de cette base de données, pour la faire connaître aux architectes.
- **Exposition Sous la lune :** Cette exposition se déroulera à la galerie Saint-Ravy à Montpellier en janvier-février 2012. L'action a démarré en 2011 avec le recensement des établissements scolaires concernés de Montpellier agglomération et la rédaction de documents d'appel aux architectes médiateurs et aux enseignants contributeurs. La Ville et l'Agglomération de Montpellier nous ont assuré de leurs subventions en 2011. Une convention avec la Ville de Montpellier devra être mise en place notamment pour signaler que la M'aLR ne peut pas gérer la logistique.

b) Propositions des projets à venir en 2012 :

- **Exposition Architecture Catalane :** Attentes de retours DRAC, COAC, EPCC Pont du Gard et M'a ?. René Ventura s'occupe de ce projet, ainsi que Laurent Dufoix
- **Exposition 40 ans d'architecture remarquable version 2 :** Julie Marchand propose de mettre en attente le projet pour la réédition du catalogue et la mise en place d'une nouvelle extension de l'exposition, les productions d'exposition étant déjà très nombreuses en 2012. La proposition est acceptée par le bureau.
- **Site Internet de la M'aLR :** Cyril Outrebon proposait de faire appel à une école de webdesign pour remettre en forme le site. Mais, Le bureau décide de faire intervenir la personne qui a créé la première version du site, car celle-ci est en possession de toutes les données. La modification interviendra à réception des budgets 2012. Cyril Outrebon assumera en lien avec Julie Marchand, la charge de chef de projet.
- **Places du Sud :** Le budget est à redéfinir sur 2012 pour la fabrication de l'exposition. Selon Patrice Genet, le budget s'élèverait plutôt à 15 000 € qu'à 8 000 € pour le projet envisagé.
- **Exposition Carlier :** Le comité de pilotage amorce en 2011 le scénario et le contenu de l'exposition. À poursuivre et à estimer. Des média-pops ont été envisagés pour la réalisation itinérante.
- **Exposition Sous la Lune :** Le financement se fera peut-être en totalité en 2011. Mais, le projet se réalisera du 04/01/2012 au 15/02/2012. Si besoin de nouvelles demandes de subventions seront faites sur le prévisionnel de 2012.

- **Palmarès construction bois** : Mise au point à faire avec Matthieu Morel sur avancement et suite à donner pour l'an prochain. Pour ce projet, faut-il relancer les établissements scolaires ? Doivent être contactées les entreprises bois pour un mécénat potentiel des capots de protection des maquettes de l'exposition et des caisses de transport. Un premier contact avec accord de principe pour Environnement Bois a été effectué.
 - **Rencontres cinéma - architecture** : "Porté par Patricia Auduy et Yann Lodey . Pas eu de retours au niveau des subventions sur cette année, le projet étant très récent. A réamorcer en 2012.
 - **La sensibilisation scolaire** continuera. De nouveaux objectifs sont mis en place (formations enseignants, projet de classes CHAAP...). De plus en plus d'établissements sont concernés et investis. Le listing des architectes formés s'allonge également, le financement 2012 devra tenir compte de cet accroissement d'activités.
- c) Journées de l'architecture à Strasbourg – 2012/ Mois de l'architecture – Mars 2012 :

Cyril Outrebon explique que la Biennale de l'architecture de Strasbourg est une opération gérée par le réseau MA. Les M'a qui le souhaitent représentées par une action. Une réunion s'est tenue à Paris le 11 05 , le CR est joint au présent compte rendu.

Concernant le Mois de l'architecture, Laurent Heulot a proposé à la DRACLR une thématique par an, plutôt qu'un mois à proprement parler, le mois de mars étant pour lui peu porteur en terme de public. Le thème retenu cette année étant « Structure et mode de vie ». Cyril Outrebon rapporte que la M'aLR doit faire des propositions sur ce thème pour le 23 mai 2011. L'idée étant de présenter tous les projets programmés en 2012, avec un financement DRAC, par la M'aLR sous cet angle du Mois de l'architecture.

3) Conventions ENSAM – M'aLR :

a) Convention Mobil Hand :

Maël Le Roux, président d'A2H présente le projet Mobil Hand expliquant que c'est une action sur la sensibilisation aux situations de handicap. L'objectif étant de faire un partenariat avec la M'aLR afin d'en partager la gestion et l'animation. Il s'agit d'alléger le temps administratif passé par les étudiants sur le projet. Le but d'A2H est de rechercher un administrateur peut-être sous la forme d'un stage d'insertion ou d'un emploi aidé au sein de la M'aLR.

Julie Marchand fait remarquer que cela pourrait devenir un surcoût de temps et d'investissement. Y compris sur son poste puisque de nouvelles lignes de charges et de financements seraient à prévoir.

Afin d'obtenir plus d'informations, Aymeric Delassus et Cyril Outrebon demandent à Maël Le Roux de soumettre avant la prochaine réunion :

- Le calendrier prévisionnel de 2011 pour l'itinérance du Mobil'hand
- Le rapport comptable de 2010
- Le rapport financier de 2010
- Une nouvelle version de la convention reprise par Laurent Heulot précisant mieux les rapports et les rôles de chacun.

Julie Marchand fait remarquer que cette exposition marche bien car de nombreux lieux l'ont accueillie. Mais, elle se demande si de ce fait l'exposition ne va pas s'épuiser. Elle rappelle également que la M'aLR connaît beaucoup de difficultés pour l'itinérance de ses propres expositions.

b) Convention M'a – ENSAM :

La M'aLR est intéressée par un partenariat avec l'ENSAM car il existe différents débouchés avec le public étudiant.

Laurent Heulot propose un accord cadre à rédiger en 4 points :

- **La programmation de conférences/ de colloques/ d'expositions** en commun, ouverte au public.
- **L'articulation pédagogique avec l'insertion professionnelle**, les échanges de réseaux et la mise à disposition de stage. Le mobil'hand est un des débouchés possibles. Laurent Heulot voit le partenariat avec la M'aLR comme une bonne manière de développer l'insertion professionnelle de ses élèves en les informant sur les orientations professionnelles autres que les agences d'architecture. La M'aLR dispose également d'un fort réseau d'architectes qu'il peut être intéressant de mettre en lien avec les étudiants.
- **Une mise en perspective autour du patrimoine contemporain.**
- **Le développement d'un service éducatif**, alimenté également par les étudiants stagiaires hors agence et articulé avec le CRDP. Julie Marchand encourage ce projet, qui s'inscrit dans la droite ligne des actions pédagogiques et des axes proposés pour la création d'un lieu M'aLR.

Julie Marchand propose que les associations étudiantes adhèrent à la M'aLR ou qu'il existe une adhésion globale de l'école. L'information serait ainsi diffusée par la voie officielle mais également par les associations étudiantes. Elle soumet également la possibilité de développer un concours étudiant culturel. Cyril Outrebon soulève la question du prix étudiant de l'Ordre des architectes, Julie Marchand précise qu'il s'agirait d'une épreuve culturelle et non d'une action de conception architecturale. Laurent Heulot explique que le suivi pédagogique ne serait pas optimal, que cela demande énormément de temps aux étudiants et qu'il serait difficile de faire valoir le travail du gagnant. L'objectif serait donc de valoriser les projets des étudiants au travers des actions mieux connues, comme par exemple les AJAP, actions de reconnaissance à l'échelle nationale.

Il est proposé de mettre par écrit les grandes lignes de ce partenariat afin de présenter le projet lors de l'Assemblée Générale du 7 juillet 2011. Julie Marchand reprendra les 4 objectifs proposés dans un accord cadre.

4) Représentation de la M'aLR :

a) APULR :

Julie Marchand rapporte que l'APULR a souhaité qu'un membre de la M'aLR devienne membre de leur Conseil d'Administration. Le bureau demande donc que plus d'éléments leur soient transmis :

- Statuts
- Nombre de réunions par mois, par an.
- Rôle des administrateurs.

b) Club de la Presse :

Le président de la M'aLR est membre du Club de la Presse. Cette association peut être un outil pratique car elle met par exemple à disposition la salle de conférences de presse pour les adhérents. Elle organise également des rencontres régulières avec la presse.

Il faudrait que les membres de la M'aLR soient un peu plus présents à travers cette association. Une personne autre que Laurent Dufoix – indisponible jusqu'à lors pour s'y rendre – pourrait se déplacer lors de des réunions du Club de la Presse afin d'entretenir les relations presse.

5) Autres sujets :

a) Réglementation des stagiaires :

Julie Marchand reparle de la ligne budgétaire concernant la gratification des stagiaires. Une indemnisation a en effet été envisagée pour Amandine Séchère et réglée en conséquence. Chaque futur stagiaire devra donc être indemnisé ? Aymeric Outrebon explique que la M'aLR n'a pas de budget prévisionnel consacré aux stagiaires. La rémunération fluctue en fonction des aides financières que la M'aLR reçoit de ses partenaires. Une ligne doit donc être prévue au fonctionnement prévisionnel 2012 et pour les années suivantes. En complément à la relecture du CR, le Président confirme le point de vue de bénévolat des stages, que la M'a n'a pas les moyens gonfler des budgets culturels auprès des collectivités, partenaires pour des rémunérations de stagiaire. Cette question a été réglée et discutée plusieurs fois, par l'ancien comme nouveau bureau et n'était pas abordée.

b) Formation salariés :

Julie Marchand explique qu'une formation a été prévue par la M'aLR, pour les Maisons de l'architecture du Sud. Seulement 4 maisons ont répondu positivement sur les 6. La proposition de formation est moins intéressante puisque le budget global est prévu pour 8 participants (2 participants pour Bordeaux et Toulouse en moins). Laurent Dufoix et Cyril Outrebon proposent donc de diffuser cette formation à une échelle plus large. Il faudrait donc informer par mail toutes les Maisons de l'Architecture afin de recueillir les 10 premiers inscrits.

Julie Marchand explique que tant que le nombre de personnes présentes à cette formation n'est pas fixe, elle ne peut pas déposer le dossier, le financement global étant divisé en fonction du nombre de participants. Mais, si le dossier est pris en charge par l'OPCA de formation continue, Julie Marchand demande si la M'aLR finance la démarche. Le bureau valide cette décision.

La décision est prise que chaque participant à la formation s'organise de son côté pour l'hôtellerie, de transport, et que pour chaque demande d'aide financière, chaque structure aura son propre devis. Si une personne engagée sur le projet ne vient pas, mais que le devis est signé, cette dernière sera obligée de payer la facture.

c) Bilan de la réunion préliminaire du 13 mai 2011 à 8h30 avec le CROA LR :

Le bilan de la réunion avec le CROA LR est positif et constructif. Deux propositions ont été faites par le CROA à la M'aLR :

- La délégation de la gestion de la venue de l'exposition du COAC de Gérone sur les espaces publics.
- La délégation de la gestion de la venue de l'exposition de la M'a Ile-de-France sur les logements au XXe siècle.

La M'aLR doit proposer deux méthodologie pour ces évènements.

Par ailleurs, quant à l'organisation du Prix d'architecture, il est également demandé à la M'a de se positionner afin de démontrer les avantages d'une gestion par la M'aLR pour le prochain Prix de 2012, celui de 2011 étant en totalité géré par le CROA LR.

Ensuite, le CROA LR a semble-t-il dans l'idée de déménager et d'investir dans une nouvelle propriété : recherches d'un lieu commun, soumission de la proposition de la commission Création d'un lieu M'a ?

Enfin, quant aux demandes budgétaires 2011, la ligne M'aLR a été allouée, mais non répartie, puisque certains projets, notamment les Carlier, nécessitent une clarification. Cette répartition sera définie au prochain Conseil de l'Ordre du mois de juillet.

Prochaines réunions :

1^{er} juin à la M'aLR à 8h00 – Etude des budgets prévisionnels pour l'AG

17 juin à la M'aLR à 14h00 ? – Définition de la ligne politique

Laurent Dufoix
Président

Cyril Outrebon
Secrétaire